

Bruxelles, le 27 mars 2019

Résultats 2018 d'Infrabel

Plus de 620 millions € investis dans la sécurité ferroviaire

Grâce à une gestion financière saine et à la poursuite de ses efforts de rationalisation, Infrabel a réussi en 2018 à préserver au mieux les investissements qu'elle réalise sur le réseau ferroviaire belge. Cette gestion rigoureuse a en effet permis un transfert de 17 millions € de la dotation d'exploitation au profit des investissements. Au total en 2018, Infrabel a ainsi investi 884,9 millions € dont quelques 623,5 millions € dans la sécurité accrue et le renouvellement de l'infrastructure ferroviaire. Grâce à la contribution fédérale mise à disposition par le Gouvernement dans le cadre du plan stratégique pluriannuel d'investissement, Infrabel a aussi procédé au redémarrage des travaux RER. Enfin, la dette financière nette fin 2018 s'élève à 2.024,1 millions €, en très légère diminution par rapport à fin 2017.

Une entreprise financièrement saine pour préserver les investissements

Infrabel a clôturé l'année 2018 sur un **résultat global positif (EBT)** de 36,4 millions d'euros. L'année financière 2018 s'inscrit ainsi parfaitement dans la philosophie du plan d'entreprise 2017-2020 approuvé par le Conseil d'administration d'Infrabel. En effet, la poursuite d'une politique budgétaire rigoureuse, ainsi que les efforts de productivité réalisés en 2018, rencontrent la trajectoire financière qu'Infrabel s'est fixée pour ce plan. Garder les fondements d'une entreprise financièrement saine est une des 5 priorités d'Infrabel. Cette bonne gestion a permis en outre de transférer 17 millions € au profit des investissements.

Le **produit des redevances d'infrastructure**, d'un montant de 760,3 millions €, a augmenté de 4,3% en comparaison avec 2017. Les principales raisons de cette hausse de redevance sont l'indexation des prix appliquée par Infrabel, conformément aux prescrits légaux en la matière et l'augmentation du nombre de trains-km.

Le **nombre total de trains-kilomètres effectifs** pour l'ensemble des segments (trafic voyageurs national, international et trafic marchandises) s'élève quant à lui à 100,43 millions de trains-kilomètres soit une augmentation de 1,8% en 2018.

L'effectif de personnel d'Infrabel a baissé, passant de 10.450 unités à temps plein début 2018 à 10.227 unités à temps plein fin 2018. Bien qu'Infrabel bénéficie de l'impact des départs naturels, **l'entreprise veille à procéder aux recrutements nécessaires à la continuité de son activité**, principalement dans les métiers techniques (en pénurie).

Près de 900 millions d'euros dans la sécurité et la qualité

En 2018, Infrabel a investi 884,9 millions € dans l'infrastructure ferroviaire dont la majeure partie a été consacrée au renforcement de la sécurité, à la ponctualité et au maintien du réseau. Infrabel a, dans ce cadre, consommé la totalité de la dotation d'investissement mise à sa disposition, à savoir 779,8 millions €.

Outre l'utilisation des fonds RER (38,4 millions d'euros) et TGV (12,3 millions d'euros), Infrabel a également bénéficié, à hauteur de 21,9 millions d'euros, de subsides européens reçus pour la réalisation de projets essentiels à la construction d'un réseau d'intérêt européen.

2018 est par ailleurs la première année au cours de laquelle Infrabel dispose également de la contribution fédérale mise à disposition par le Gouvernement dans le cadre du Plan Stratégique Pluriannuel d'Investissement. Cette nouvelle source de financement a permis l'exécution de travaux à hauteur de 32,4 millions € en 2018.

Le redémarrage des travaux RER

Dès approbation du Plan Stratégique Pluriannuel d'Investissement en décembre 2017, les équipes d'Infrabel et de TUC RAIL, sa filiale en charge de la plupart des travaux d'extension de capacité, ont déployé des efforts considérables afin de redémarrer au plus vite les travaux du RER en vue de tenir la date de mise en service des différents tronçons d'infrastructure et la finalisation de l'ensemble des infrastructures pour 2031.

Ainsi, elles ont entre autres travaillé à l'introduction des demandes de permis d'urbanisme manquants, ont finalisé les travaux sur la ligne 50A et ont pu redémarrer les chantiers sur les lignes 124 (Bruxelles-Nivelles) et 161 (Bruxelles-Ottignies).

De nouvelles extensions pour une meilleure offre aux clients

Outre le RER, le Plan Stratégique Pluriannuel d'Investissement d'Infrabel prévoit la réalisation de projets d'extension indispensables à un transfert modal au niveau national et régional dans lequel le transport ferroviaire tient un rôle prépondérant.

Les projets d'extension planifiés dans ce cadre visent par conséquent à améliorer la capacité du réseau mais également à moderniser et à améliorer des infrastructures existantes notamment en rendant le transport ferroviaire encore plus vert. Il s'agit entre autre de l'électrification de Mol-Hamont, de la création de nouveaux points d'arrêt dans les communes de Seraing, Ougrée et Chaudfontaine ou encore de la création d'une liaison ferroviaire facilitant le trafic marchandises transitant par Athus.

Le renouvellement de l'agrément de sécurité d'Infrabel, un défi transversal !

L'année 2018 a annoncé le début d'un défi important pour Infrabel. En effet, le 18 mai 2018, dans le cadre du renouvellement de son agrément de sécurité, Infrabel s'est vue limiter ses possibilités d'utilisation de l'une de ses procédures de sécurisation de chantiers les plus utilisées connue sous le nom de procédure S460. Ce changement implique une redéfinition de la planification des travaux tant pour le renouvellement et les extensions que pour l'entretien des infrastructures. Sur base des derniers mois de l'année 2018, il apparaît d'ores et déjà que l'une des conséquences de cette modification est l'allongement potentiel des délais d'exécution des travaux et l'augmentation de leur coût si aucune mesure compensatoire ne peut être mise en œuvre.

Les équipes opérationnelles d'Infrabel en charge de l'exécution des travaux mais également de la planification de ceux-ci au sein du plan de transport voyageurs et marchandises travaillent donc de concert afin de limiter au mieux l'impact de ce changement.

Dettes financières nettes d'Infrabel

La dette financière nette fin 2018 s'élève à 2024,1 millions €, en très légère diminution par rapport à fin 2017. Dans le cadre de la consolidation de ses comptes avec ceux de l'Etat belge, Infrabel contribue ainsi à la bonne gestion de la dette de l'Etat belge.